



European
Commission

Les Activités Jean Monnet en France

L'action Jean Monnet a été lancée en 1989 par la Commission Européenne pour soutenir la recherche universitaire dans le cadre de l'intégration européenne. Originellement le programme Jean Monnet s'adressait aux universités des Etats Membres mais il s'est rapidement étendu aux pays candidats. Aujourd'hui, son rayonnement est mondial.

De 1989 à 2017, plus de 1000 universités de 87 pays dans le monde ont participé à cette action en dispensant des modules de formation Jean Monnet dans le cadre de leurs différents cursus. Exactement 4958 projets dans le champ de l'étude de l'intégration européenne ont été mis en place, impliquant plus de 1700 professeurs et 265 000 étudiants chaque année.

Les Activités Jean Monnet visent à **promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche dans le domaine des études sur l'Union européenne dans le monde entier**. Ces actions visent également à **favoriser le dialogue entre le monde universitaire et les décideurs politiques**, notamment dans le but d'améliorer la gouvernance des politiques de l'Union Européenne.

Les études sur l'Union européenne incluent l'étude de l'Europe dans sa globalité, en insistant spécifiquement sur le **processus d'intégration européenne** dans ses aspects internes comme externes. Cette discipline couvre également le rôle joué par l'Union européenne à l'ère de la mondialisation et dans la **promotion d'une citoyenneté active européenne et du dialogue entre les peuples et les cultures**.

Les actions Jean Monnet devraient avoir des **répercussions positives de longue durée sur les participants** prenant part à ses activités, sur les organisations qui en font la promotion ainsi que sur les **systèmes politiques** dans lesquels elles s'inscrivent. En ce qui concerne les participants directement ou indirectement associés aux actions, les actions Jean Monnet entendent produire les résultats suivants : a) **amélioration de l'employabilité et des perspectives de carrière des jeunes diplômés**, grâce à **l'inclusion ou au renforcement de la dimension européenne dans leurs études** ; b) volonté accrue de comprendre et de participer à l'Union européenne, pour **une citoyenneté plus active** ; c) **soutien des jeunes chercheurs et des professeurs souhaitant effectuer des recherches et enseigner sur des sujets ayant trait à l'Union européenne** ; d) **amélioration des perspectives de développement professionnel et d'épanouissement de carrière pour le personnel académique**.

Entre 2007 et 2017, 87 projets Jean Monnet ont été sélectionnés.

I. 2007-2013 : Les activités Jean Monnet au cours du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Le Programme Jean Monnet a été intégré au sein du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie de la Commission Européenne en 2007. Durant la période 2007-2013, le Programme a été étendu pour inclure le soutien aux associations de professeurs et chercheurs spécialisés dans les études européennes, les Actions d'Information et de Recherche ainsi que la première action multilatérale du programme, le Groupe de Recherche Multilatéral Jean Monnet. Au cours de cette période, le Programme Jean Monnet a gagné en pluridisciplinarité et a ouvert ses portes à la société civile ainsi qu'aux professeurs de niveau secondaire, primaire et de formation professionnelle via l'initiative « Apprendre l'Union Européenne à l'école », à la demande du Parlement Européen.

1. *L'enseignement et la recherche dans le domaine des Etudes sur l'Union Européennes*

Un **module Jean Monnet** est un court programme d'enseignement dans le domaine des Etudes sur l'Union Européenne au niveau des établissements d'enseignement supérieur. Chaque module comprend à minima 40 heures d'enseignement par année académique. Les modules peuvent être focalisés sur une discipline particulière dans le domaine des Etudes sur l'Union Européenne ou opter pour une approche multidisciplinaire.

Une **chaire Jean Monnet** est un poste d'enseignement spécialisé dans les études sur l'Union européenne pour les professeurs d'université. Chaque chaire Jean Monnet ne peut être occupée que par un seul Prof., qui doit dispenser au minimum 90 heures d'enseignement par année académique.

Les **chaires Jean Monnet « Ad personam »** sont des distinctions réservées aux chaires Jean Monnet ayant démontré un haut niveau de publication à l'international et/ou aux professeurs ayant été des « praticiens » des Etudes sur l'Union Européenne de haut niveau.

Un **Centre d'excellence Jean Monnet** est un point focal de compétences et de connaissances sur les sujets relatifs à l'Union européenne. Les responsabilités académiques d'un Centre doivent être assumées par le détenteur de la Chaire Jean Monnet. Chaque centre d'excellence Jean Monnet rassemble l'expertise et les compétences d'experts de haut niveau et vise à créer des synergies entre les différentes disciplines et ressources des études européennes, ainsi qu'à élaborer des activités transnationales conjointes et des liens structurels avec les institutions universitaires d'autres pays. Les centres assurent également une ouverture sur la société civile.

2. **Activités universitaires et de recherche dans le domaine des Etudes sur l'Union Européenne**

Les **Activités d'Information et de Recherche** soutenues entre 2008 et 2013 étaient concentrées sur l'organisation de conférences, séminaires et tables rondes sur le thème de l'intégration européenne.

Apprendre l'Union Européenne à l'école, soutenu entre 2011 et 2013 faisait la promotion de la citoyenneté démocratique dans les établissements d'enseignement primaires et secondaires des Etats Membres.

Les **Groupes Multilatéraux de Recherche**, soutenus entre 2008 et 2013 ont mis en avant les partenariats pour la recherche afin de mener à la création d'un réseau académique intégré avec un programme de recherche commun et des synergies multidisciplinaire dans le champ des Etudes sur l'Union Européenne.

Les **Associations interdisciplinaires de professeurs et de chercheurs** visant à contribuer aux Etudes sur le processus d'intégration européenne et qui étaient représentatives de la communauté universitaire en lien avec les études du processus d'intégration européenne dans leur pays ou région ont également obtenu un appui.

Entre 2007 et 2013, un total de 57 Activités Jean Monnet sélectionnées :

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT				ACTIVITES UNIVERSITAIRES ET DE RECHERCHE			
Modules	Chaires Jean Monnet	Chaires Jean Monnet « Ad Personam »	Centre d'Excellence Jean Monnet	Activités d'Information et de Recherche	Apprendre l'Union Européenne à l'école	Associations de professeurs et de Chercheurs	Groupes de recherche multilatéraux
8	21	3	3	16	4	1	1

II. **2014-2020 : les Activités Jean Monnet dans le cadre du programme Erasmus+**

Dans le cadre du programme Erasmus+ 2014-2020, les activités Jean Monnet sont entrées dans une nouvelle ère avec la célébration de leurs 25 ans d'existence et la réorganisation des Actions de soutien pour les adapter aux nouvelles orientations. Les Activités Jean Monnet continuent de promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine de l'intégration européenne parmi les spécialistes universitaires, les apprenants et les citoyens en Europe et dans le monde. Elles soutiennent aussi le débat entre le monde universitaire et les décideurs politiques ainsi que le dialogue avec les institutions et les associations pour promouvoir la connaissance et les valeurs de l'Union Européenne et le rôle clé que jouent les Etudes sur l'Union Européenne de par le monde.

1. **L'enseignement et la recherche dans le champ des études européennes**

Les Modules Jean Monnet : projets de 3 ans (30 000€ de subvention maximum) pour des courts programmes d'au moins 40 heures d'enseignement par année universitaire. Les Modules peuvent se concentrer sur une discipline particulière du domaine des Etudes sur l'Union Européenne ou être multidisciplinaire.

Les Chaires Jean Monnet : projets de 3 ans (50 000€ de subvention maximum) pour des postes d'enseignants (Professeur d'Université ou Maître de Conférence) avec à minima 90 heures d'enseignement par année universitaire.

Les Centres d'Excellence Jean Monnet : Projets de 3 ans (100 000€ de subvention maximum) pour mettre en place un point focal de compétences et de connaissances sur les sujets relatifs à l'Union européenne. Un Centre d'Excellence rassemble l'expertise et les compétences d'experts de haut niveau.

2. **Le débat politique avec le monde universitaire**

Les réseaux Jean Monnet se voient attribuer des financements pour une durée de 3 ans (pouvant aller jusqu'à 300 000€ au maximum) Les réseaux Jean Monnet encouragent la création et le développement de consortia d'acteurs internationaux (EES, centres d'excellence, départements, équipes, experts individuels, etc.) dans le domaine des études sur l'Union européenne. Ils contribuent à la collecte d'informations, à l'échange de pratiques, à l'amélioration des connaissances et à la promotion du processus d'intégration européenne dans le monde entier. Cette action peut également favoriser l'amélioration des réseaux

existants en soutenant des activités spécifiques, notamment la promotion de la participation de jeunes chercheurs aux thèmes ayant trait à l'Union européenne. Ces projets seront basés sur des propositions unilatérales, axées sur les activités impossibles à accomplir de manière satisfaisante au niveau national et nécessitant la participation d'un minimum de trois institutions partenaires (y compris l'institution candidate) issues de trois pays.

Les Projets Jean Monnet sont subventionnés pour un à deux ans (60 000€ de subvention maximale). Les projets Jean Monnet encouragent l'innovation, l'enrichissement réciproque et la diffusion des contenus relatifs à l'Union européenne. Ces projets seront basés sur des propositions unilatérales - même si les activités proposées peuvent comprendre d'autres partenaires.

3. Le soutien aux associations

Les activités Jean Monnet apportent une aide aux associations ayant comme objectif explicite de contribuer à l'étude du processus d'intégration européenne. Ces associations doivent être interdisciplinaires et ouvertes à tous les Prof.s, enseignants et chercheurs intéressés et spécialisés dans les questions ayant trait à l'Union européenne dans le pays ou la région concernée (projet de 3 ans, 50 000€ de subvention maximum).

Entre 2014 et 2017, 30 activités Jean Monnet ont été sélectionnées parmi le 89 soumises :

	APPRENTISSAGE ET RECHERCHE			DEBAT POLITIQUE AVEC LE MONDE UNIVERSITAIRE		SOUTIEN AUX INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS	
	Modules	Chaires	Centres d'Excellence	Projets	Réseaux	Soutien aux institutions	Soutien aux associations
2014	2 / 2	3 / 6	1 / 1	2 / 3	0 / 1	0	0 / 1
2015	2 / 6	4 / 10	0 / 2	2 / 7	0 / 2	0	0 / 0
2016	2 / 6	1 / 10	1 / 4	1 / 3	0 / 0	NA	0 / 1
2017	1 / 5	6 / 11	1 / 1	0 / 4	0 / 2	NA	0 / 0

Liste détaillée des activités Jean Monnet sélectionnées de 2014 à 2017 :

Année	Activité	Organisation	Titre du Projet	Coordinateur
2014	Subvention opérationnelle de soutien aux institutions spécifiées	Centre International de Formation Européenne	Centre international de formation européenne – CIFE	Dr Matthias Waechter
2014	Chaire	Université de Rennes 1	L'action extérieure de l'Union Européenne : principes et objectifs	Prof. Isabelle Bosse-Platière
2014	Module	Institut de Management de Communication Interculturels	Communication juridique interculturelle	Prof. Agata de Laforcade
2014	Chaire	Université de Bretagne Occidentale	Chaire Jean Monnet « Droit européen de la mer »	Prof. Annie Cudennec
2014	Soutien aux Associations	CEDECE-Association des Etudes Européennes	Connaissance de l'Europe en partage	Prof. Marc Blanquet
2014	Chaire	Institut d'Etudes Politiques d'Aix	L'action de l'Union européenne dans la lutte contre le crime économique	Dr Alexandre Domestici-Met
2014	Module	Ecoles des Hautes Etudes en Santé Publique	L'intégration européenne dans le secteur sanitaire et social – European integration in health and social sector	Dr Gaël Coron
2014	Centre d'Excellence	Université de Bordeaux	Regroupement Aquitain de valorisation des études européennes	Prof. Loïc Grad
2014	Projet	Ecole Nationale d'Administration	Les 10èmes rendez-vous européens de Strasbourg -2015	Prof. François-Gilles Le Theule
2014	Projet	Association Jean Monnet	Sources of Europe at the House of Jean Monnet	M. Philippe le Guen
2015	Subvention opérationnelle de soutien aux institutions spécifiées	Centre International de Formation Européenne	Centre international de formation européenne – CIFE	Dr Matthias Waechter
2015	Chaire	Université de Strasbourg	Ecole d'Etudes Européennes du Sport	Prof. William Gasparini
2015	Projet	Réseau International des Jeunes Chercheurs en Histoire de l'Intégration Européenne	First HEIRS-RICHIE Conference : Rethinking European Integration History in Times of Crisis	Mme Aurélie Andry
2015	Chaire	Université de Nice Sophia Antipolis	Chaire Jean Monnet d'Etudes et de Recherches Juridiques	Prof. Josiane Auvret-Finck

2015	Chaire	Université François Rabelais de Tours	EuropA-21	Prof. Pierre-Yves Monjal
2015	Projet	Université des Sciences et Technologies de Lille –Lille I	Régions et régionalismes dans l'Union européenne	Véronique Level
2015	Chaire	Université de Reims Champagne-Ardenne	The European Regulation of the Wine Sector	Dr Théodore Georgopoulos
2015	Module	Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II	Union Européenne et développement durable	Prof. Arnaud Diemer
2015	Module	Université Jean Monnet Saint-Etienne	Patrimoines métissés de l'Europe, Patrimoines Européens ? Quel Patrimoine pour l'Europe et les européens ?	Prof. Jacqueline Bayon
2016	Module	ESCP Europe	Introduction to European Business Administration and Organisations	Prof. Benjamin Voyer
2016	Centre d'Excellence	Université d'Aix-Marseille	L'Europe au Sud	Prof. Estelle Brosset
2016	Chaire	Université de Nantes	Droit et Politique de la Culture de l'Union Européenne	Prof. Jean-Christophe Barbato
2016	Module	Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire Hautes Etudes Commerciales de Paris	Teaching and Learning the EU Public Interest	Prof. Alberto Alemanno
2016	Projet	Université de Strasbourg	Conflits et Coopérations dans les régions frontalières de l'UE	Birte Wassenberg
2017	Centre d'Excellence	Université Toulouse 1 Capitole	Centre d'excellence Europe Capitole	Prof. Corinne Mascala
2017	Chaire	Université Paris 1 Pantheon-Sorbonne	Chaire de Sociologie de l'administration et des politiques européenne	Prof. Didier Georgakakis
2017	Chaire	Université Jean Moulin Lyon 3	Démocratie et intégration dans une Europe en crise	Prof. Eric Carpano
2017	Chaire	Université Toulouse 1 Capitole	Droit Européen de la Santé et des Produits de Santé	Prof. Corinne Mascala
2017	Chaire	Université d'Artois	Frontières et INTégration Européenne : approches géopolitique et pluridisciplinaire	Prof. Bernard Reitel
2017	Chaire	Université de Cergy-Pontoise	Guerre et Europe : Défense, Sécurité, Patrimoines, Mémoires et Culture	Prof. François Pernot
2017	Chaire	Université de Nantes	Télos, Ethos, Nomos de l'Europe / TEN-Europa	Prof. Arnaud Leclerc
2017	Module	Université de Nantes	Module Interdisciplinaire - L'Europe en crise dans la mondialisation	Prof. Michel Catala

Liens Utiles :

- Erasmus+ website
http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_en.htm
- Jean Monnet online Project Directory
https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/library/selected-jean-monnet-projects_en
- Jean Monnet Cluster 2016: Good practices in the context of 'A Union of shared values – The role of Education & Civil Society'
http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/library_en
- Jean Monnet Network Cluster 2017:
https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/events/jean-monnet-network-activities-%E2%80%93-cluster_en
- Erasmus+ Project Results – Jean Monnet
Erasmus+ platform for dissemination and exploitation of project results
<http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/>
- European Community Studies Association (ECSA)
<http://www.ecsaworld.eu/>